



COMMUNE DE SULLENS

MUNICIPALITE

Rue du Château 2
1036 Sullens

AU CONSEIL COMMUNAL
DE SULLENS

Sullens, le 10 novembre 2025

PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2025

BUDGET 2026

INTRODUCTION

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes (LC) et au Règlement sur la Comptabilité des Communes (RCCom), nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2026.

→ LC et → RCCom

Afin de préparer son budget, la Municipalité s'appuie sur les comptes et résultats des années antérieures, les prévisions budgétaires des différentes associations intercommunales dont elle est membre ainsi que les informations reçues par les services cantonaux. Enfin, elle s'assure de prévoir un budget suffisant pour l'entretien de notre village, des infrastructures communales et pour assurer un service à la population efficace et de qualité.

Ce budget tient également compte des revenus fiscaux basés sur notre taux d'imposition de 64%, inchangé depuis 2022 (préavis 5/2021).

PASSAGE À MCH2

Pour la première fois, ce budget vous est présenté dans le respect du *nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération* « MCH2 » pour le secteur public conformément aux exigences cantonales.

➔ Informations cantonales sur le passage au modèle MCH2

Grace à l'important travail de notre boursier, vous trouverez un point de comparaison avec le budget 2025 qui a également été converti au format MCH2. Malheureusement, et contrairement à nos habitudes, il n'a pas été possible de vous mettre également en comparaison les comptes 2024 qui ont été établis au format MCH1.

Le tableau ci-dessous illustre l'un des impacts principaux de ce changement, à savoir les modifications sur les classifications apportées dans ce nouveau plan comptable.

Vous constaterez ainsi que la correspondance entre le classement MCH1 et celui d'MCH2 n'est tout simplement pas possible et que la quasi-totalité des positions ont dû être reclassifiées.

Ancienne classifications MCH1	Nouvelle classifications MCH2
	0 Administration générale
1 Administration générale	1 Ordre et sécurité publics, défense
2 Finances	2 Formation
3 Domaines et bâtiments	3 Culture, sport et loisirs, église
4 Travaux	4 Santé
5 Instruction publique et cultes	5 Prévoyance sociale
6 Police	6 Trafic et télécommunications
7 Sécurité sociale	7 Protection de l'environ. et am. du territoire
8 Services industriels	8 Économie publique
	9 Finances et impôts

Également afin de répondre à ces exigences, de nombreuses imputations internes (essentiellement les salaires et les frais en lien avec les bâtiments, ainsi que les intérêts de nos emprunts) pour un total de CHF 706'700.00 ont dû être mises en place dans le but de mieux visibiliser les coûts de chaque prestation fournie par notre commune.

Ce modèle MCH2 ayant également des règles strictes quant à la création et à l'utilisation des réserves, conformément au préavis 6/2025, tous les fonds de réserves seront déplacés et adaptés.

LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR POUR CE BUDGET

- Notre marge de manœuvre pour les projets et soutiens communaux est de plus en plus limitée, majoritairement en raison de l'augmentation des coûts qui sont hors de notre maîtrise.
Par exemple :
 - Le pré/para-scolaire (+ CHF 77'500.00)
 - La participation communale aux frais de scolarité obligatoire (+ CHF 16'000.00)
 - La participation communale aux frais des transports publics (+ CHF 21'000.00)
 - La participation à la facture policière (+ CHF 6'000.00)
 - La participation à la cohésion sociale (+ CHF 43'000.00)
 - Et évidemment, la péréquation intercommunale (+ CHF 130'000.00)
- Les premiers amortissements des préavis 2/2025 pour l'entretien de l'auberge (CHF 50'000.00) et 3/2024 pour les travaux de rénovation de la grande salle (CHF 70'000.00) viennent également diminuer notre marge de manœuvre habituelle.
- Nos revenus annexes provenant des locations de terrains, d'appartements et d'une partie des locaux commerciaux ainsi que les dividendes perçus, nous apportent heureusement toujours de quoi faire tourner le ménage communal.
- Au vu de cette situation mais également compte tenu du fait du changement de législature, la Municipalité n'a planifié qu'un minimum de travaux spéciaux pour l'année 2026 tout en garantissant l'entretien du parc immobilier et mobilier existant.
- Les revenus fiscaux (CHF 3'894'00.00, soit 3.17% d'augmentation par rapport au budget 2025) ont été estimés avec le plus de réalisme possible mais sont évidemment liés à de nombreux paramètres qu'il est impossible de prédire avec assurance. Ces fluctuations non-prévisibles peuvent impacter fortement les résultats qui vous seront présentés lors de la clôture des comptes en juin 2027.
- Avec la mise en place du modèle MCH2, nous avons également respecté « à la lettre » les exigences cantonales d'équilibre des comptes auto-financés (eau potable, eaux usées et déchets) en reprenant un total de CHF 158'500.00 sur les trois fonds de réserve dont les soldes arrivent progressivement à zéro.

Bonne lecture !

TABLE DES MATIERES

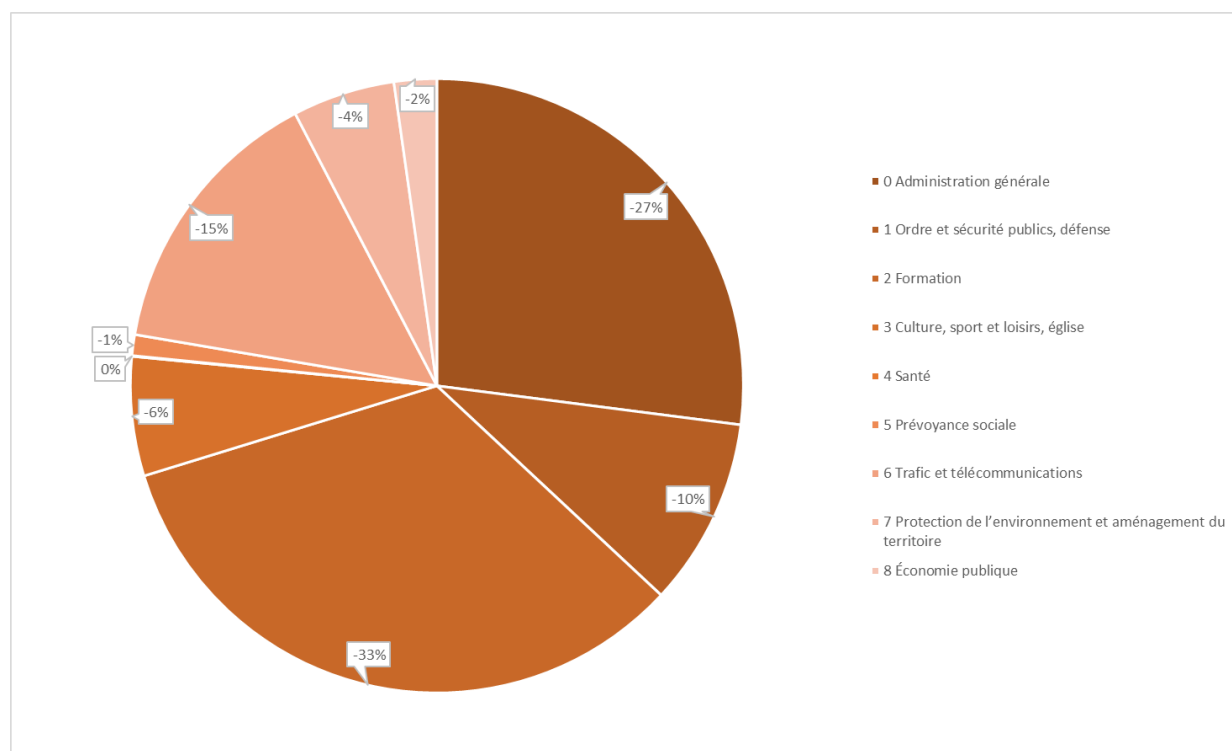
INTRODUCTION	1
PASSAGE À MCH2.....	2
LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR POUR CE BUDGET	3
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	5
GÉNÉRALITÉS.....	5
Récapitulatif net par fonction	5
Récapitulatif par nature	6
Participations cantonales/communales	7
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	8
Extrait de comptes	8
Les principaux éléments compris dans ce compte	8
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	8
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	9
Extrait de comptes	9
Les principaux éléments compris dans ce compte	9
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	9
2 FORMATION	9
Extrait de comptes	9
Les principaux éléments compris dans ce compte	9
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	9
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE.....	10
Extrait de comptes	10
Les principaux éléments compris dans ce compte	10
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	10
4 SANTÉ	10
Extrait de comptes	10
Les principaux éléments compris dans ce compte	10
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	10
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	11
Extrait de comptes	11
Les principaux éléments compris dans ce compte	11
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	11
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	11
Extrait de comptes	11
Les principaux éléments compris dans ce compte	11
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	11
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	12
Extrait de comptes	12
Les principaux éléments compris dans ce compte	12
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	12
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	13
Extrait de comptes	13
Les principaux éléments compris dans ce compte	13
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	13
9 FINANCES ET IMPÔTS	13
Extrait de comptes	13
Les principaux éléments compris dans ce compte	13
Les principales différences par rapport au budget précédent.....	14
PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	14
INVESTISSEMENTS 2026 AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	14
INVESTISSEMENTS 2026 AU PATRIMOINE FINANCIER.....	14
CONCLUSION	15

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

RÉCAPITULATIF NET PAR FONCTION

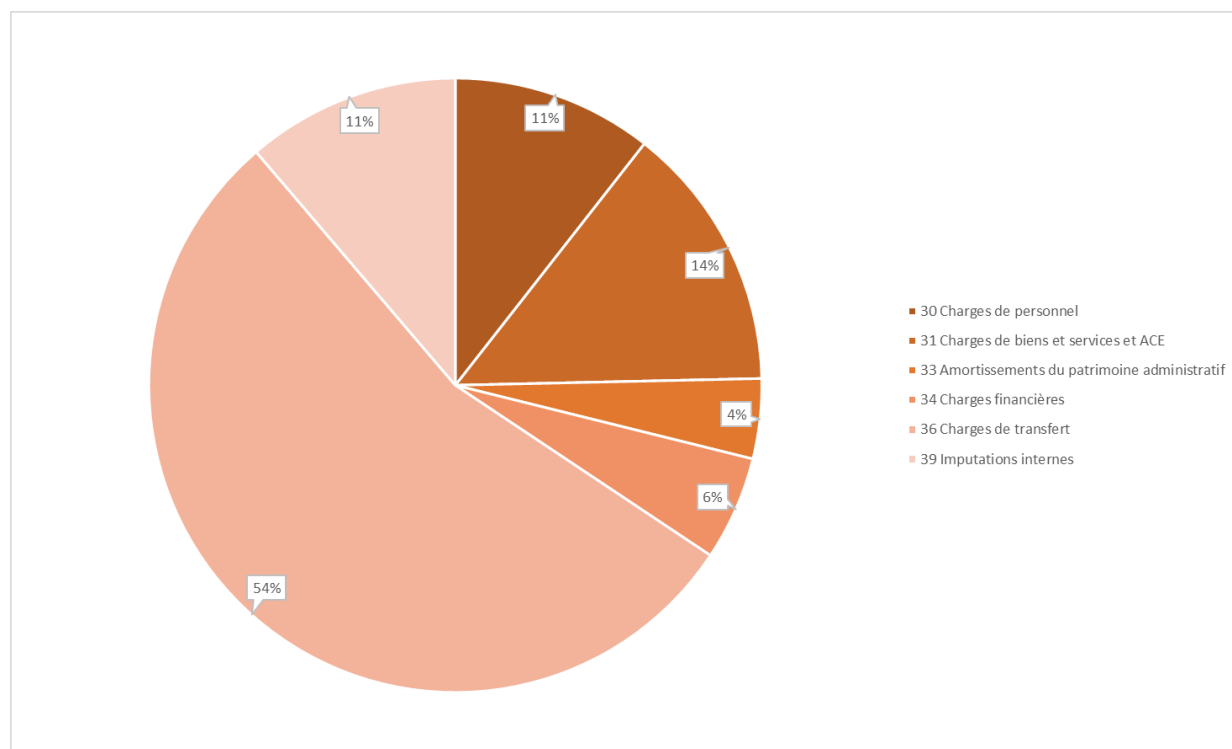
	Budget 2026	Budget 2025
0 Administration générale	-710'900.00	-759'600.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-260'600.00	-253'600.00
2 Formation	-876'400.00	-793'500.00
3 Culture, sport et loisirs, église	-165'000.00	-190'100.00
4 Santé	-1'000.00	-1'000.00
5 Prévoyance sociale	-29'000.00	-20'700.00
6 Trafic et télécommunications	-385'900.00	-365'700.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-142'200.00	-281'600.00
8 Économie publique	-59'100.00	-58'700.00
9 Finances et impôts	2'630'100.00	2'724'500.00
Clôture (néгатif=bénéfice/positif=perte)	0.00	0.00

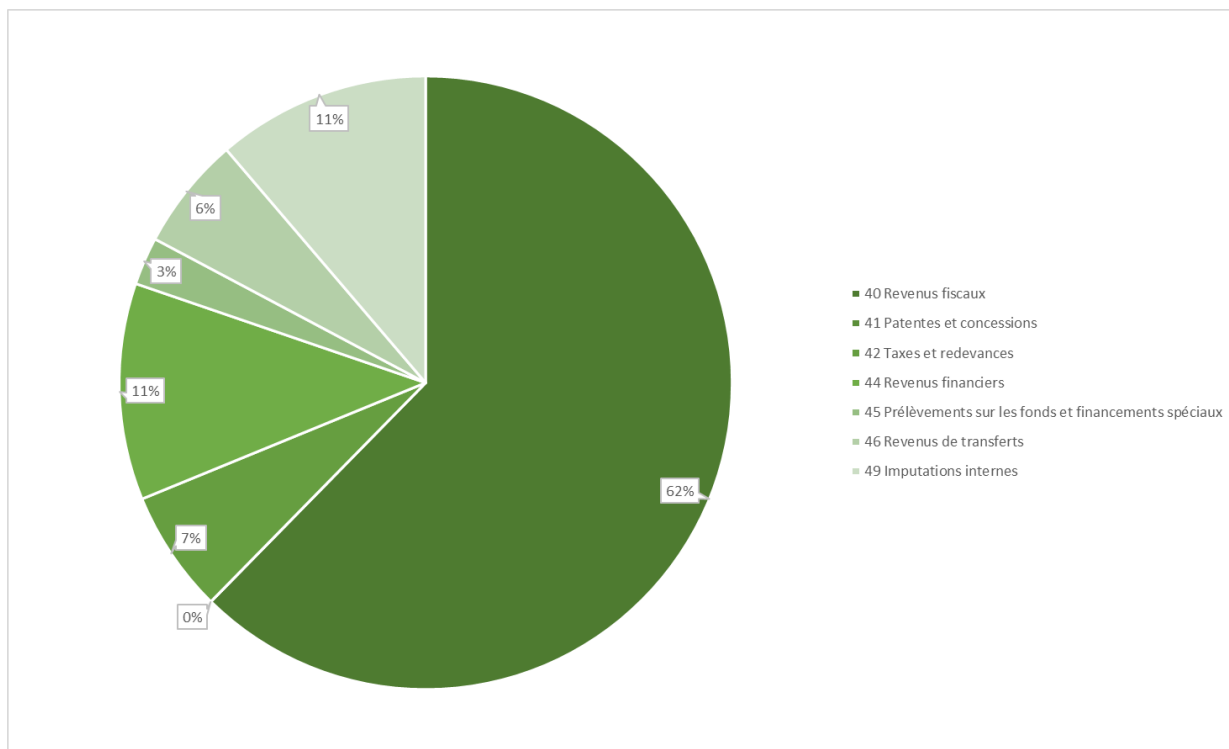


RÉCAPITULATIF PAR NATURE

Le détail des montants indiqués dans ce tableau se trouve dans les feuilles de couleurs en annexe.

	Budget 2026	Budget 2025
CHARGES	-6'274'700.00	-6'575'700.00
30 Charges de personnel	-664'300.00	-656'800.00
31 Charges de biens et services et ACE	-882'400.00	-1'035'100.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	-264'000.00	-215'500.00
34 Charges financières	-344'500.00	-293'500.00
36 Charges de transfert	-3'412'800.00	-3'653'000.00
39 Imputations internes	-706'700.00	-721'800.00
PRODUITS	6'274'700.00	6'575'700.00
40 Revenus fiscaux	3'912'500.00	3'793'000.00
41 Patentes et concessions	500.00	500.00
42 Taxes et redevances	405'000.00	457'000.00
44 Revenus financiers	716'700.00	693'600.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	158'500.00	54'000.00
46 Revenus de transferts	374'800.00	855'800.00
49 Imputations internes	706'700.00	721'800.00





PARTICIPATIONS CANTONALES/COMMUNALES

Notre participation aux charges cantonales pour l'exercice 2026 se monte à CHF 1'806'000.00 soit une augmentation de CHF 179'000.00.

Le résumé se présente comme suit :

	Budget 2026	Budget 2025
93000.4622.00		
Péréquation des ressources et des besoins structurels	223'000.00	704'000.00
93000.3622.00		
Compensation des charges particulières des villes	-635'000.00	-986'000.00
Sous-total « Péréquation »	-412'000.00	-282'000.00
93001.3621.00		
Participation à la cohésion sociale	-1'206'000.00	-1'163'000.00
11100.3611.01		
Facture policière	-188'000.00	-182'000.00
Total péréquation et factures cantonales	-1'806'000.00	-1'627'000.00

0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
011 Législatif	-31'700.00	-30'500.00
012 Exécutif	-163'500.00	-164'000.00
021 Administration des finances et des contributions	-119'700.00	-129'500.00
022 Service administratif	-321'000.00	-358'100.00
029 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	-75'000.00	-77'500.00
Résultat	-710'900.00	-759'600.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les salaires des autorités (Conseil communal et Municipalité)
- Les salaires de l'ensemble du personnel communal
- Les divers frais administratifs
- Les outils informatiques
- Les assurances
- Les subventions
- Les soutiens offerts aux sociétés sportives et culturelles
- L'entretien des immeubles du patrimoine administratif (grande salle, battoir, fontaines, ...)
- Les nombreuses imputations internes (essentiellement les salaires et les frais en lien avec les bâtiments) mises en place dans le but de mieux visibiliser les coûts de chaque prestation fournie par notre commune (nouvelle classification du plan comptable MCH2).

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- La souscription à une assurance maladie/accident pour les membres de l'exécutif (CHF 5'000.00)
- La subvention de l'ensemble des communes membres de l'ARGdV à l'espace du Blé et du Pain (CHF 1.39/habitant)
- Les frais en lien avec le changement de législature
- La première année des amortissements des travaux de la grande salle (CHF 70'000.00) compensés partiellement par l'augmentation des locations (CHF 29'000.00)
- Le report de 2025 de la première partie du projet de refonte des outils de communication (journal, site internet, réseaux sociaux, ...) (CHF 10'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - Migration informatique
 - Fin de travaux grande salle (inauguration et remplacement des tables/chaises)

1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
111 Police et sécurité publique	-190'500.00	-184'500.00
150 Service du feu	-38'000.00	-38'000.00
162 Défense civile	-32'100.00	-31'100.00
Résultat	-260'600.00	-253'600.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation à la facture policière cantonale
- Le financement proportionnel des coûts d'un ASP (assistant de sécurité publique) avec Romanel/Lsne
- La participation au SDIS Venoge (défense incendie)
- La participation à l'ORPC (protection civile)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation de la facture policière (CHF 6'000.00)

2 FORMATION

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
212 Degré primaire	-391'000.00	-387'000.00
213 Degré secondaire	-208'300.00	-196'300.00
214 Écoles de musique	-12'000.00	-12'000.00
217 Bâtiments scolaires	82'900.00	71'300.00
218 Accueil de jour	-327'500.00	-250'000.00
219 École obligatoire, non mentionné ailleurs	-19'500.00	-18'500.00
299 Formation, non mentionné ailleurs	-1'000.00	-1'000.00
Résultat	-876'400.00	-793'500.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation aux frais de scolarité obligatoire primaire et secondaire (EPS Chamberonne)
- La participation à la FEM (écoles de musique)
- Les frais d'entretien du collège
- La participation aux frais du pré/para-scolaire

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation des coûts de la scolarité obligatoire (CHF 16'000.00)
- La diminution du loyer suite au départ de l'APEMS à la grande salle (CHF 6'000.00)
- L'augmentation des coûts du pré/para-scolaire (CHF 77'500.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - L'installation d'un ANF (écran de projection) dans une classe
 - L'équipement de la salle de dégagement et de la salle des maîtres suite au déménagement de l'APEMS

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
321 Bibliothèques et littérature	-22'000.00	-18'700.00
329 Culture, non mentionné ailleurs	-9'500.00	-9'500.00
342 Loisirs	-111'100.00	-127'900.00
350 Églises et affaires religieuses	-22'400.00	-34'000.00
Résultat	-165'000.00	-190'100.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Le fonctionnement de la bibliothèque villageoise
- Les activités organisées par SullenS'anim'
- La fête nationale du 1^{er} août
- L'entretien des parcs et places de jeux
- L'entretien du refuge
- Les subventions accordées aux différentes paroisses et églises

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Le remplacement de la clôture autour de la place de jeux de Perroset (CHF 5'000.00)
- Le remplacement des buts de foot sur le terrain de la grande salle (CHF 3'900.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - L'achat d'une saleuse
 - La réfection des pierres à l'entrée de l'église

4 SANTÉ

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
422 Services de sauvetage	-1'000.00	-1'000.00
Résultat	-1'000.00	-1'000.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'entretien du défibrillateur

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- -

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
535 Prestations et contributions seniors	-21'000.00	-10'000.00
545 Prestations aux familles	-4'000.00	-4'000.00
579 Assistance, non mentionné ailleurs	-4'000.00	-6'700.00
Résultat	-29'000.00	-20'700.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les actions pour la qualité de vie des seniors (journaux, repas, sortie, ...)
- La participation à l'ARASPE (action sociale Prilly Echallens)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Le repas de début de législature pour les aînés (CHF 10'000.00)

6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
615 Routes communales	-263'400.00	-264'200.00
629 Transports publics, non mentionné ailleurs	-122'500.00	-101'500.00
Résultat	-385'900.00	-365'700.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'entretien des routes et de l'éclairage public
- La participation aux coûts des transports publics (CarPostal et réseau vaudois Mobilis)
- La subvention accordée aux jeunes de 16 à 19 ans pour l'achat d'un abonnement

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Le remplacement de l'éclairage au chemin de la Lovettaz (CHF 20'000.00)
- L'augmentation de la participation cantonale au réseau de transports publics (CHF 21'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - Fin de l'amortissement de la réfection de la Route de Mex (CHF 20'000.00)
 - Achat de deux radars pédagogiques (CHF 10'000.00)

7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
710 Approvisionnement en eau	0.00	-29'600.00
720 Traitements des eaux usées	0.00	-64'500.00
730 Gestion des déchets	0.00	-8'100.00
761 Protection de l'air et du climat	-40'000.00	-63'000.00
771 Cimetières, crématoires	-23'200.00	-23'400.00
790 Aménagement du territoire	-79'000.00	-93'000.00
Résultat	-142'200.00	-281'600.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'achat et la vente d'eau potable (compte auto-financé)
- L'acheminement des eaux usées (compte auto-financé)
- La gestion des déchets (compte auto-financé)
- Les mesures et subventions « PECC » pour la protection du climat (journée biodiversité, bons CFF, vélos électriques, ...)
- L'entretien du cimetière
- La participation au SDNL (Schéma Directeur du Nord Lausannois)
- Les honoraires pour les projets d'aménagement du territoire (PGA)
- La participation proportionnelle au fonctionnement du bureau technique de Romanel/Lsne
- Les frais d'avocats pour les conflits en lien avec les permis de construire

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Les prélèvements sur les fonds de réserve pour équilibrer les comptes
 - 710 Approvisionnement en eau (CHF 56'400.00)
 - 720 Traitements des eaux usées (CHF 86'500.00)
 - 730 Gestion des déchets (CHF 15'600.00)
- La diminution de l'estimation des entrées pour les taxes de raccordement à l'eau potable (CHF 30'000.00)
- La diminution de l'estimation des entrées pour les taxes de raccordement aux eaux usées (CHF 22'000.00)
- L'augmentation des coûts de transports des déchets (5'000.00)
- L'augmentation du budget de la déchetterie intercommunale (CHF 3'000.00)
- La suite des frais d'étude pour les adaptations du PGA y.c. les frais d'avocats (CHF 10'000.00)
- La réorganisation du bureau technique de Romanel/Lsne avec l'intégration d'une commune supplémentaire et la gestion des géodonnées informatique (CHF 3'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - L'étude énergétique des bâtiments (CHF 20'000.00)
 - L'étude exploratoire du centre du village (CHF 30'000.00)

8 ÉCONOMIE PUBLIQUE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
820 Sylviculture	-59'100.00	-58'700.00
Résultat	-59'100.00	-58'700.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation aux frais de gestion administrative du triage intercommunal de la Venoge
- Le bail à ferme avec le triage intercommunal de la Venoge pour la gestion des forêts communales

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- -

9 FINANCES ET IMPÔTS

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2026	Budget 2025
910 Impôts	3'894'000.00	3'774'500.00
930 Péréquation financière et compensation des charges	-1'618'000.00	-1'445'000.00
950 Parts aux recettes, autres	141'000.00	141'000.00
961 Intérêts	34'800.00	34'800.00
963 Immeubles du patrimoine financier	178'300.00	219'200.00
971 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00
990 Postes non ventilables	0.00	0.00
999 Clôture	0.00	0.00
Résultat	2'630'100.00	2'724'500.00

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les impôts encaissés sur les personnes physiques et morales
- Les autres impôts (fonciers, mutations, successions, chiens, gains immobiliers)
- Les intérêts des emprunts contractés (équilibrés par des imputations internes)
- Les dividendes de nos titres
- Les revenus de notre patrimoine financier (bâtiments et terrains)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation des recettes fiscales basée sur l'augmentation statistique prévue par le canton (~1%) et l'augmentation de la population (~2%)
- La participation en hausse à la péréquation et aux coûts de la cohésion sociale (CHF 173'000.00)
- Les amortissements supplémentaires pour les travaux réalisés à l'auberge et à la grande salle (CHF 120'000.00)
- La limitation ponctuelle des frais d'entretien de nos différents bâtiments (~20%)
- Le remplacement des vélux dans le bâtiment commercial (ancienne poste) (CHF 12'000.00)
- La pose de protection contre les volatiles sur le bâtiment de Moille-Sullaz 5 (CHF 7'000.00)
- La réfection de la peinture des cages d'escaliers à la Lovettaz (CHF 12'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2025 :
 - Peinture des éléments « bleus » extérieurs du bâtiment commercial (CHF 5'000.00)
 - Pose d'un caniveau devant le bâtiment de la voirie (CHF 10'000.00)
 - Entretien « renforcé » à l'auberge (CHF 15'000.00)

PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Conformément aux nouvelles directives « MCH2 » et compte tenu du changement de législature au 1^{er} juillet 2026, la Municipalité vous présente un plan d'investissement uniquement pour l'année à venir.

Pour rappel, ce plan vous est présenté à titre d'information uniquement et n'est pas soumis à l'approbation du Conseil communal.

➔ [art. 18 à 20 RCom](#)

Le financement de ces investissements sera assuré soit par les liquidités courantes soit par les emprunts en cours ou nouveaux à souscrire selon les besoins.

INVESTISSEMENTS 2026 AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Montant estimé	
Préavis n° 8/2025 – Chemin de Moille-Sullaz	1'459'000.00
Réfection des chemins AF	550'000.00
Rénovation du toit de la déchetterie intercommunale	185'000.00

INVESTISSEMENTS 2026 AU PATRIMOINE FINANCIER

En outre, et hors du plan financier à présenter selon les directives indiquées ci-dessus, nous pouvons vous informer de l'investissement suivant qui fera également l'objet d'un préavis.

Montant estimé	
Nouvelle étude pour la rénovation de l'auberge	250'000.00

CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 11 décembre 2025, après avoir :

- pris connaissance du présent préavis municipal;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour;

DECIDE

1. d'accepter le budget de fonctionnement tel que présenté;
2. de prendre acte du plan des dépenses d'investissement.

Ce préavis est adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 novembre 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

D. Simond

N. Bégel

Responsable du préavis : M. Didier Simond

Commission des finances : M. Mathieu Cappi, Mme Aline Jordan, M. Frank Dayen,
M. Henri Martin, M. Nicolas Valet

Annexes : Présentation échelonnée du résultat
Budget 2026 par classification administrative
Budget 2026 par nature
Plan des investissements